L’AI Act en action – de la politique à la pratique dans l’ère de l’intelligence artificielle



Portée par le Service des médias, de la connectivité et de la politique numérique du ministère d’État, la Chambre de Commerce et la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), la conférence «AI Act en action» qui s’est tenue le 20 janvier 2026 à la Chambre de Commerce, a permis aux quelque 300 participants de transformer les exigences du règlement européen sur l’IA (AI Act) en leviers opérationnels: naviguer dans leurs choix technologiques, anticiper les risques, prouver leur conformité et mieux comprendre l’impact de l’IA Act sur leurs activités.

Photos : Michel Zavagno / Agence Blitz

Réunissant des acteurs économiques, juridiques et institutionnels, l’événement a mis l’accent sur des solutions concrètes, des outils pratiques et une vision claire de la future gouvernance de l’IA au Luxembourg. Les intervenants ont abordé des sujets stratégiques qui façonneront la mise en œuvre de l’AI Act et le développement responsable de l’intelligence artificielle au Luxembourg,

allant de la compréhension des nouvelles obligations européennes à la définition d’un modèle national de gouvernance, en passant par la montée en compétences et le soutien à l’innovation.



Open image: Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)





Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)



Open image: Elisabeth Margue, ministre déléguée auprès du Premier ministre, chargée des

Médias et de la Connectivité (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)



Open image: Tine A. Larsen, présidente de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD) (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)





Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)



Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)



Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)



Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)



Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)





Open image: (crédit: Michel Zavagno / Agence Blitz)